



**FFBAD**  
Fédération Française  
de Badminton



## RÈGLEMENT PARTICULIER

Nom du tournoi : Tournoi nocturne Double Hommes et Double Mixte Seniors ST-ERBLON

N° de dossier : 1602053

N° d'autorisation : 16. BRET.35/TI.D./020

### GENERALITES

- 1/ Le tournoi se déroule en application des règlements de la FFBAD, et du présent règlement
- 2/ Le tournoi se déroule le **VENDREDI 19 MAI 2017 en nocturne (début 20H)** sur 7 terrains dans la salle des sports Duguesclin, 35230 Saint-Erblon
- 3/ La gestion du tournoi se fait sur le logiciel **Badplus**
- 4/ Le juge arbitre du tournoi est **Monsieur Jean-Louis Fardeau**

### SERIES ET TABLEAUX

- 5/ La compétition est ouverte aux joueurs licenciés dans un club affilié à la FFBAD avec une licence en règle le jour du tournoi de niveau **R/D/P**
- 6/ Le tournoi est ouvert aux joueurs **MINIMES, CADETS, JUNIORS, et VETERANS et au niveau national**. Le surclassement dans les catégories ci-dessus est autorisé
- 7/ Les disciplines proposées sont **DH et DMX**. Les séries proposées sont **R6-D7 D8-D9**
- 8/ Chaque joueur ne peut participer qu'à un seul tableau
- 9/ Le tournoi se disputera en poule de 3 ou 4 paires avec 2 sortantes par poule. La suite de la compétition se fera par élimination directe
- 10/ La confection des tableaux, en partenariat avec le JA, sera réalisé par le comité d'organisation. Ils se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries en cas de nécessité

### INSCRIPTION, LISTE D'ATTENTE ET FORFAIT

- 11/ Les inscriptions doivent être parvenues avant le **10 mai 2017** (date de réception)
- 12/ Les droits d'engagement par participant sont pour un tableau **9 €**
- 13/ Le nombre de joueurs pour participer à la compétition étant limité à 120 (soit 60 paires), la sélection se fera suivant l'ordre d'arrivée des règlements des inscriptions prises
- 14/ Les joueurs inscrits mais non qualifiés selon les critères ci-dessus sont placés sur une liste de remplaçants classée par ordre décroissant au CPPH
- 15/ Après publication des tableaux, un joueur empêché de participer pour des raisons de force majeure peut être remplacé, avant le début du tour concerné, dans les conditions mentionnées au RGC à l'article 3.2.5.2
- 16/ Les inscriptions se font par e-mail : [tournoi.adulte.lpv35@gmail.com](mailto:tournoi.adulte.lpv35@gmail.com) ou par courrier à l'adresse suivante :

**Aude LE HOAI- HEDREUL 6 allée Chateaubriand 35230 ST ERBLON** et ne seront prises en compte sans un règlement par chèque à l'ordre : **Les Plumes Volantes**

- 17/ Le tirage au sort sera effectué le **lundi 15 mai 2017**

18/ Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort ou pour annulation d'un tableau .En cas de forfait après le tirage au sort, ils ne seront pas remboursés

19 / Une convocation horaire sera mise en ligne sur le site internet du club [http:// www.lpv35.fr](http://www.lpv35.fr) le **17/05/2017**

20/ Le contrôle des licences se fera sur POONA et le joueur ou la joueuse devra être licencié à la date du tirage au sort

#### **DURANT LE TOURNOI**

21/ Les joueurs et joueuses devront pointer à la table de pointage ou de marque au plus tard à l'heure de leur convocation. En cas de retard, le joueur ou la joueuse doit prévenir l'organisateur sous peine d'être déclaré(e) forfait lors de son premier match

22/ Tout joueur désirant s'absenter, quelles qu'en soient la raison et la durée, devra avoir l'accord du JA et avertir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match

23/ Tout joueur non présent sur le terrain **5 min** après l'appel de son match peut être déclaré forfait par le JA

24/ Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les entraîneurs, les officiels techniques et le comité d'organisation

25/ Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné pour son match avec raquettes, nombres suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match

26/ Une tenue de badminton sera demandée sur les terrains : short, jupe et tee-shirt

27/ Les matchs se disputeront en **2 sets gagnants de 21 points**

28/ Les joueurs auront le droit à **3 minutes** de préparation à partir du moment où leur match est annoncé. Le test des volants si il a lieu devra se faire durant ces 3 minutes

29/ Le temps de repos entre 2 matchs est de **20 min** minimum, il pourra être réduit avec l'accord des intéressés et du JA

30/ Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera compté **let au service** et il pourra être rejoué une fois. En cours d'échange il sera considéré comme faute et ne sera pas rejoué

31/ Les matchs pourront être annoncés avec un maximum de 60 min d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier

32/ Le volant officiel sera le **Yonex AEROCLUB TR** en vente dans la salle. Les volants plumes seront à la charge des joueurs au partage. Pour les finales, le club fournira les volants

33/ Le tournoi se disputera en **auto-arbitrage**. Un joueur peut à tout moment faire appel au JA qui désigne un arbitre ou faisant office

34/ Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident

35/ Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation auprès de la table de marque. Toute autre réclamation sera irrecevable

36/ les décisions du JA et du comité d'organisation sont sans appel

37/ Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi

38/ Tous joueurs en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au JA avant son 1<sup>er</sup> match

39/ Droit à l'image, les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit

40/ Il est **INTERDIT** de fumer dans la salle

41/ Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement qui sera affiché dans la salle.

Le comité d'organisation